Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan des SUP n° 1/49

Arleux-en-Gohelle

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central | Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Arleux
Fresnes-lès-Montauban
Oppy
Ervy-le-Châtel
Ervy-le-Petit
Ervy-le-Grand
Ervy-le-Moyen

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 2/49
Baralle

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

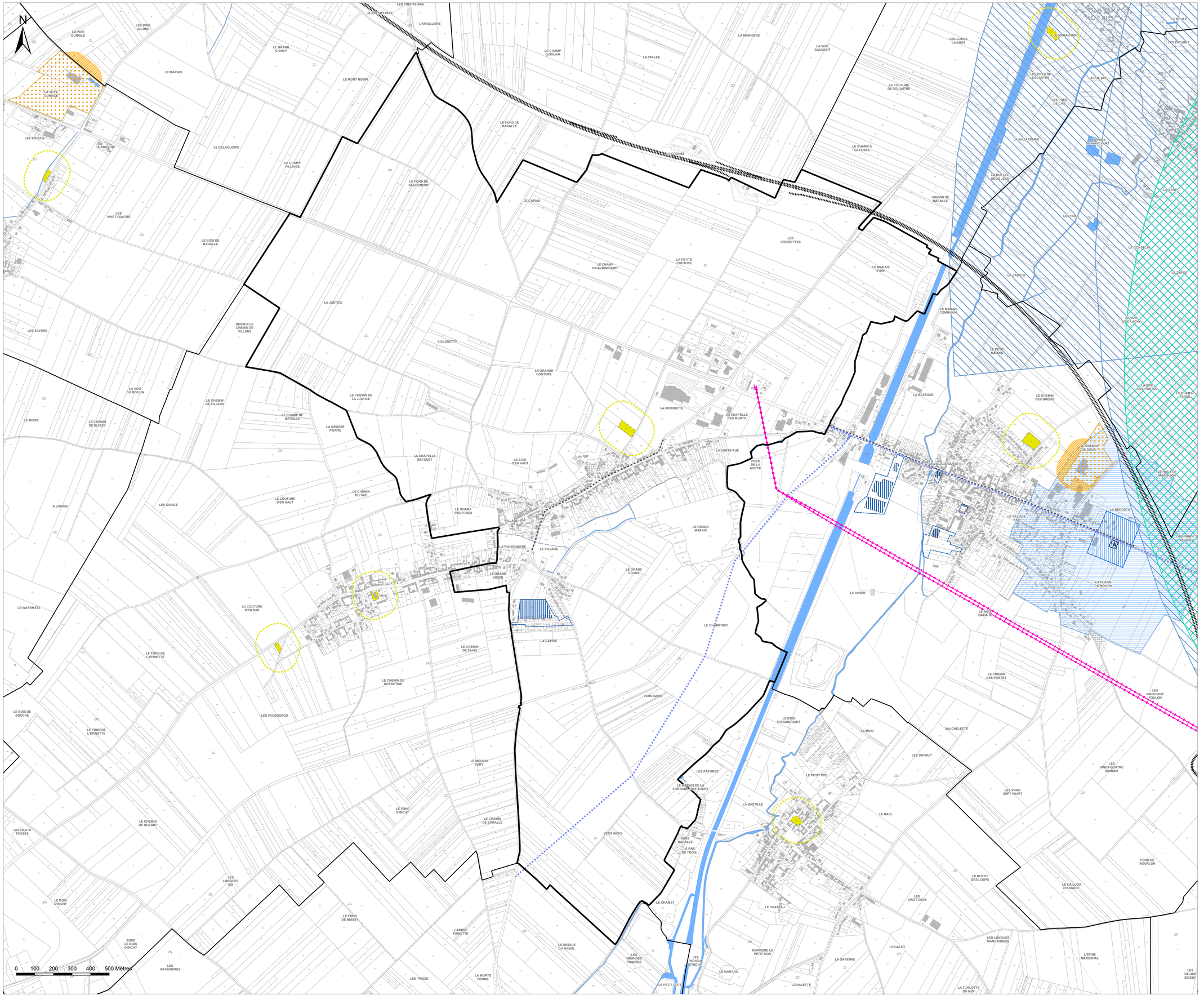

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 3/49
Bellonne

1:3 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

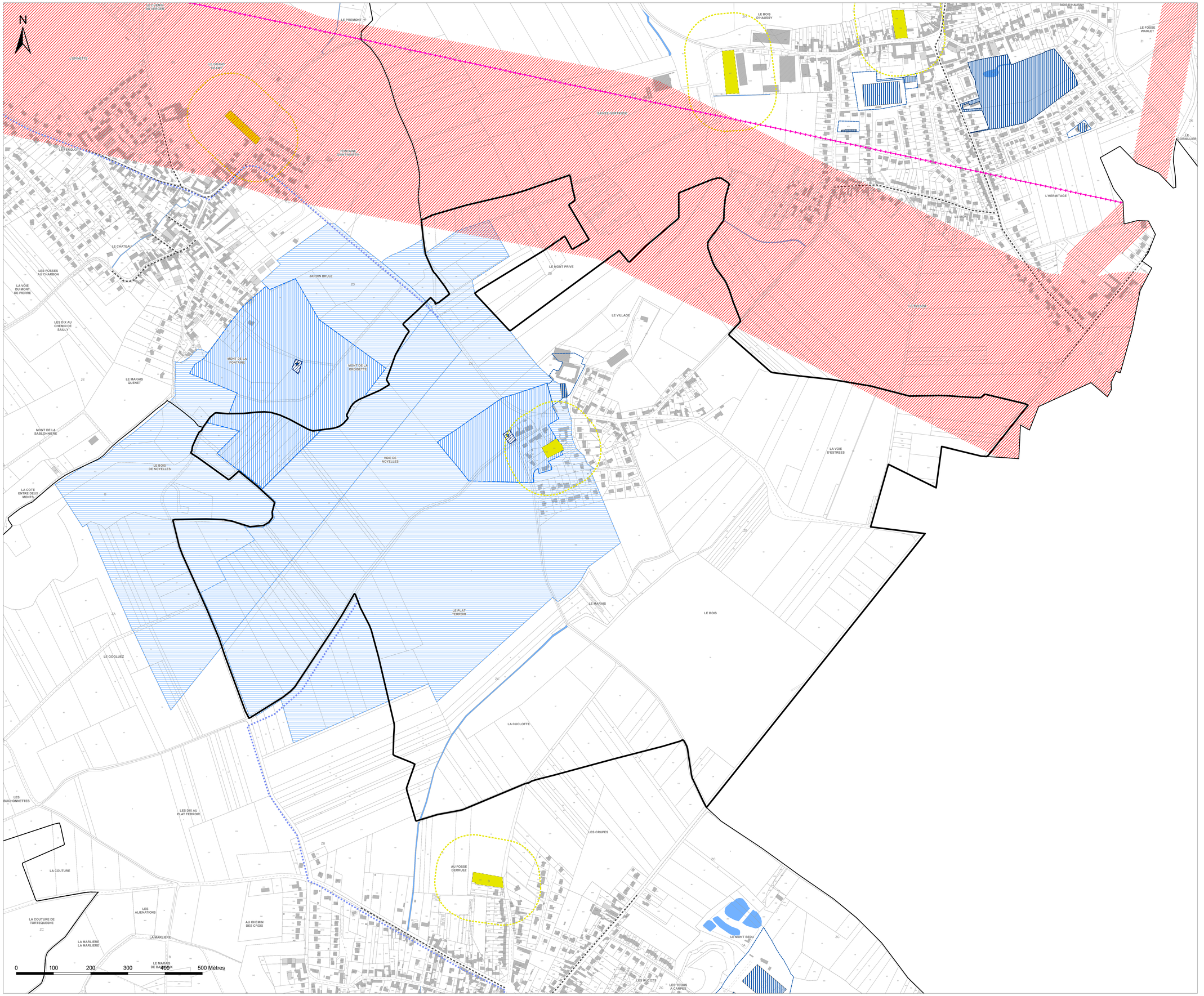

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan des SUP n° 4/49

Biache-Saint-Vaast

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

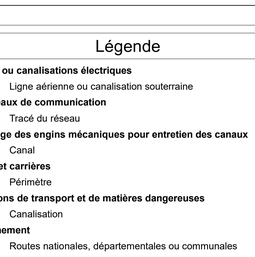

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 5/49
Boiry-Notre-Dame

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 6/49
Bourlon

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central | Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan des SUP n° 7/49

Brebières

1:7 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

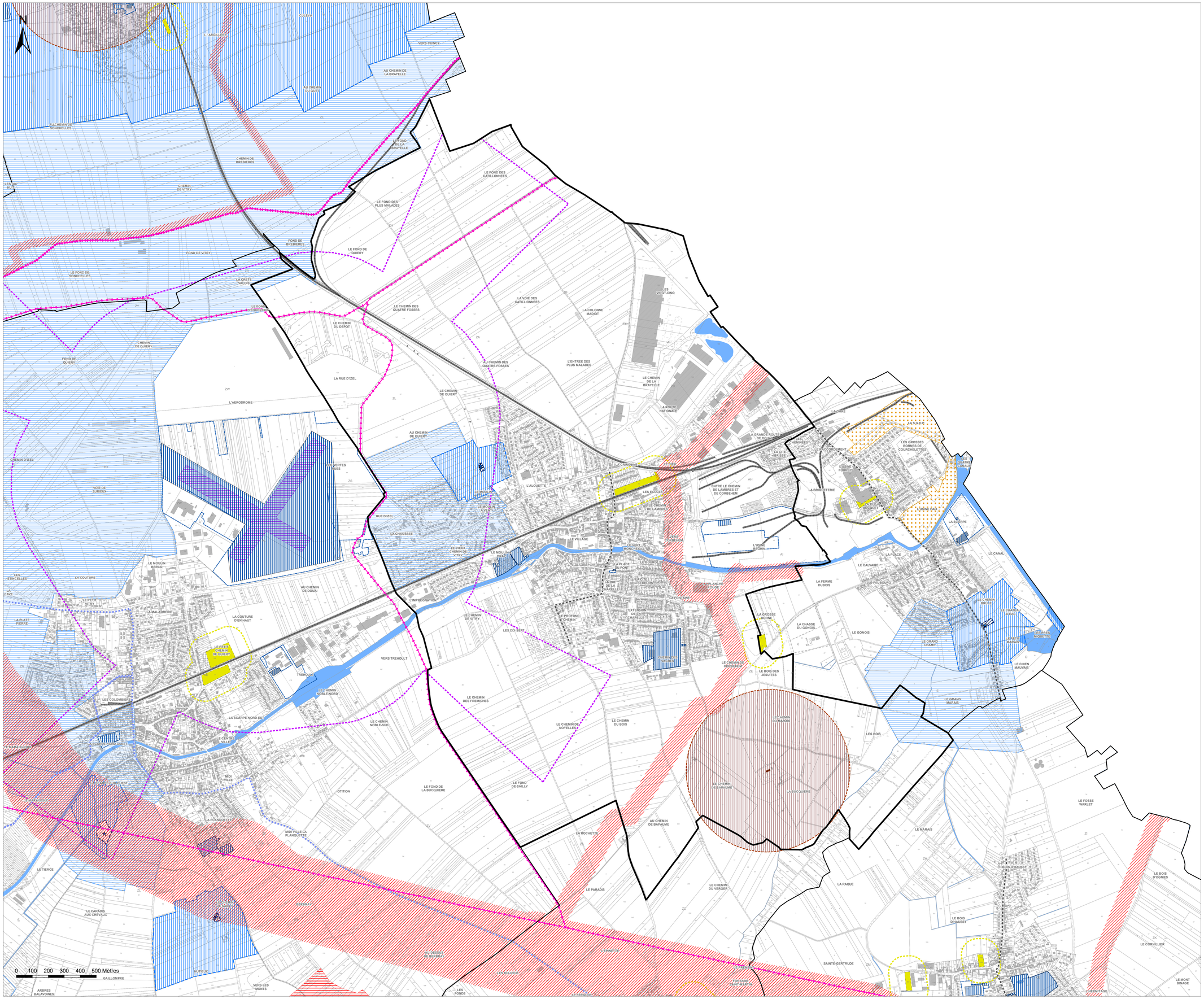

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 8/49
Buissy

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 9/49
Cagnicourt

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central | Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 10/49
Corbehem

1:3 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central | Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

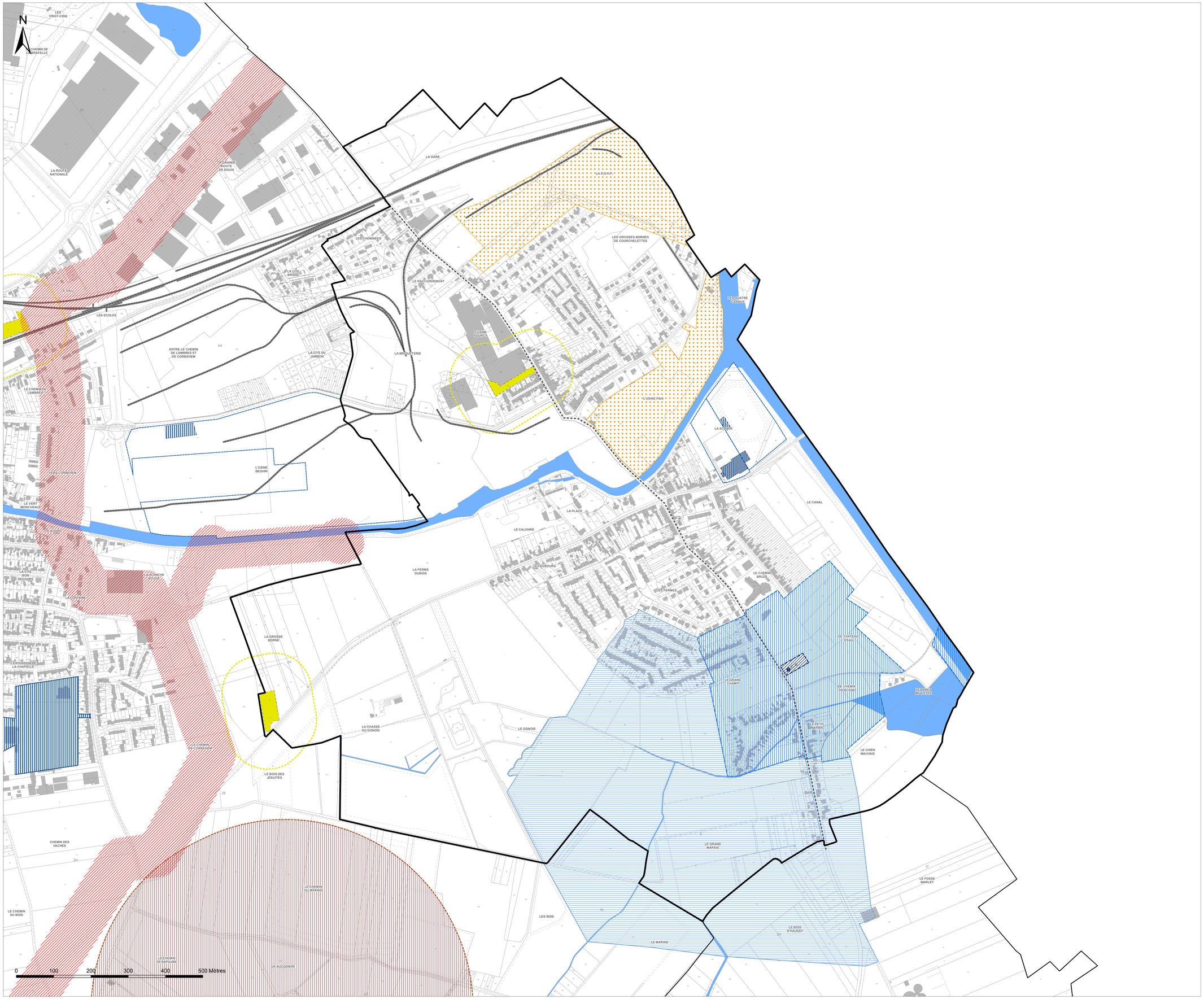

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan des SUP n° 11/49

Dury

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan des SUP n° 16/49

Fresnes-lès-Montauban

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

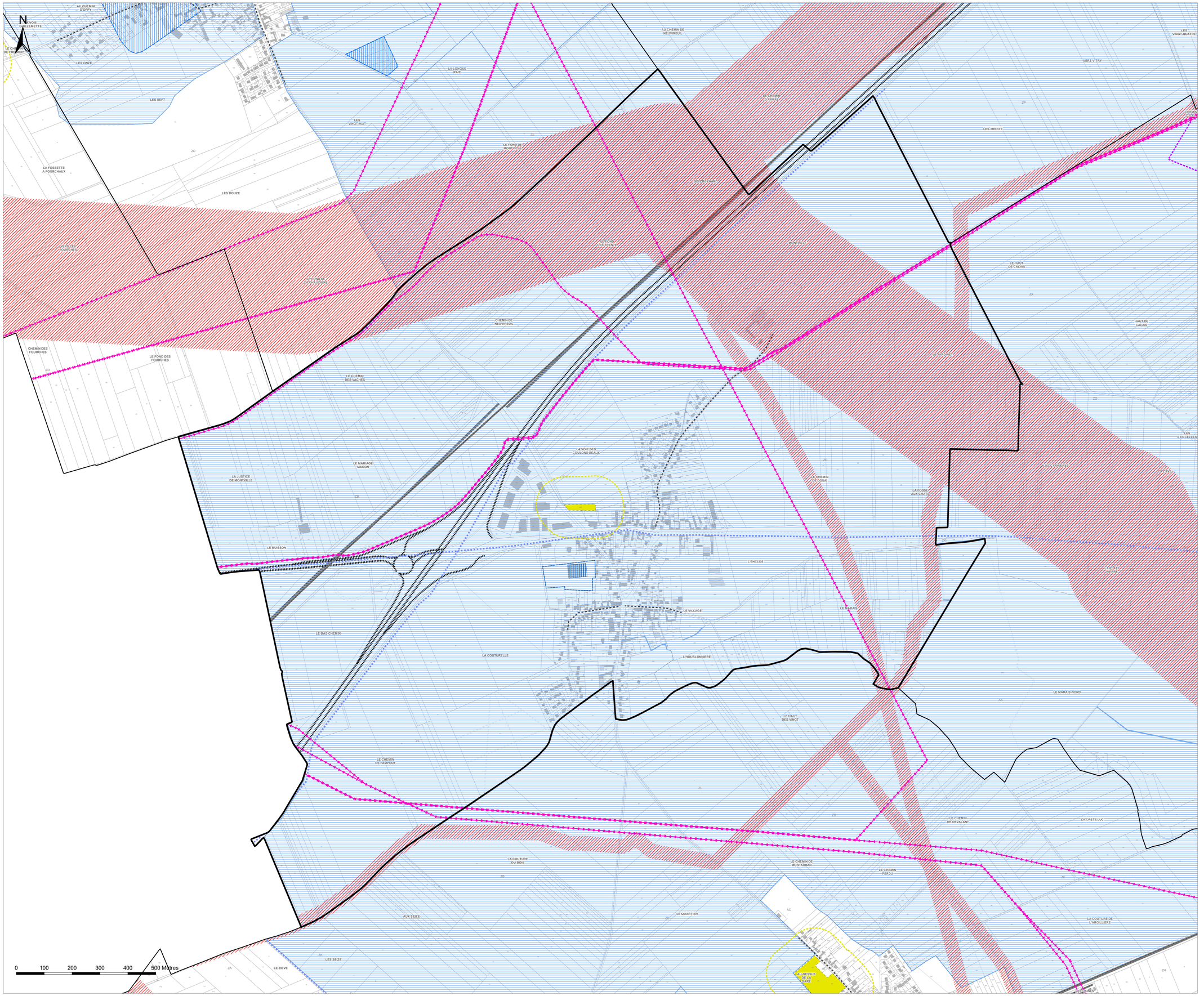

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan des SUP n° 17/49

Fresnoy-en-Gohelle

1:3 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

LES PETITES TERRES · LE TORGEOIR · LES QUATORZE · LE CHEMIN D'HENIN · LES SEIZE · LES VOLONES · LES VINGT · LA BLANCHE TACHE · LES RIEZ · LE BOIS · LES TRENTE · LA BERNARDOISE · LES DOUZE · LE COLOMBIER · LES DIX · LE VILLAGE · LES VINGT-QUATRE · LES RIDEAUX · LES ONZE · LE CHEMIN DE FRESNOY · LE MONT DE DOUAI · LA JUSTICE · LE VIEUX MOULIN · LES DIX-SEPT · LES QUARANTE · LA VOIE GUILLEMETTE · LE FOND D'ARLEUX · LES DERVILLERS

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 18/49
Gouy-sous-Bellonne

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 19/49
Graincourt-lès-Havrincourt

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com
Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
Ligne aérienne ou canalisation souterraine
PT3 - Réseaux de communication
Tracé du réseau
A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
Canal
I6 - Mines et carrières
Périmètre
Canalisations de transport et de matières dangereuses
Canalisation
EL7 - Alignement
Routes nationales, départementales ou communales
T1 - Chemin de fer
Tracé de voie
EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
INT1 - Cimetières
Cimetière
Périmètre de protection
PM2 - Installations classées pour l'environnement
Périmètre de protection
Enveloppe des zonages réglementaires
JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
Installation sportive (enceinte)
PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
Récepteur
Zone de protection
PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
Emetteur ou récepteur
Zone
T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
Installation aéronautique
Zone de protection
AC1 - Monuments historiques
Monument historique
Périmètre de protection autour des monuments historiques
AC2 - Sites inscrits et classés
Site inscrit ou site classé
AS1 - Protection des eaux potables - captages
Captage d'eau potable
Périmètre de protection immédiat du captage
Périmètre de protection rapproché du captage
Périmètre de protection éloigné du captage

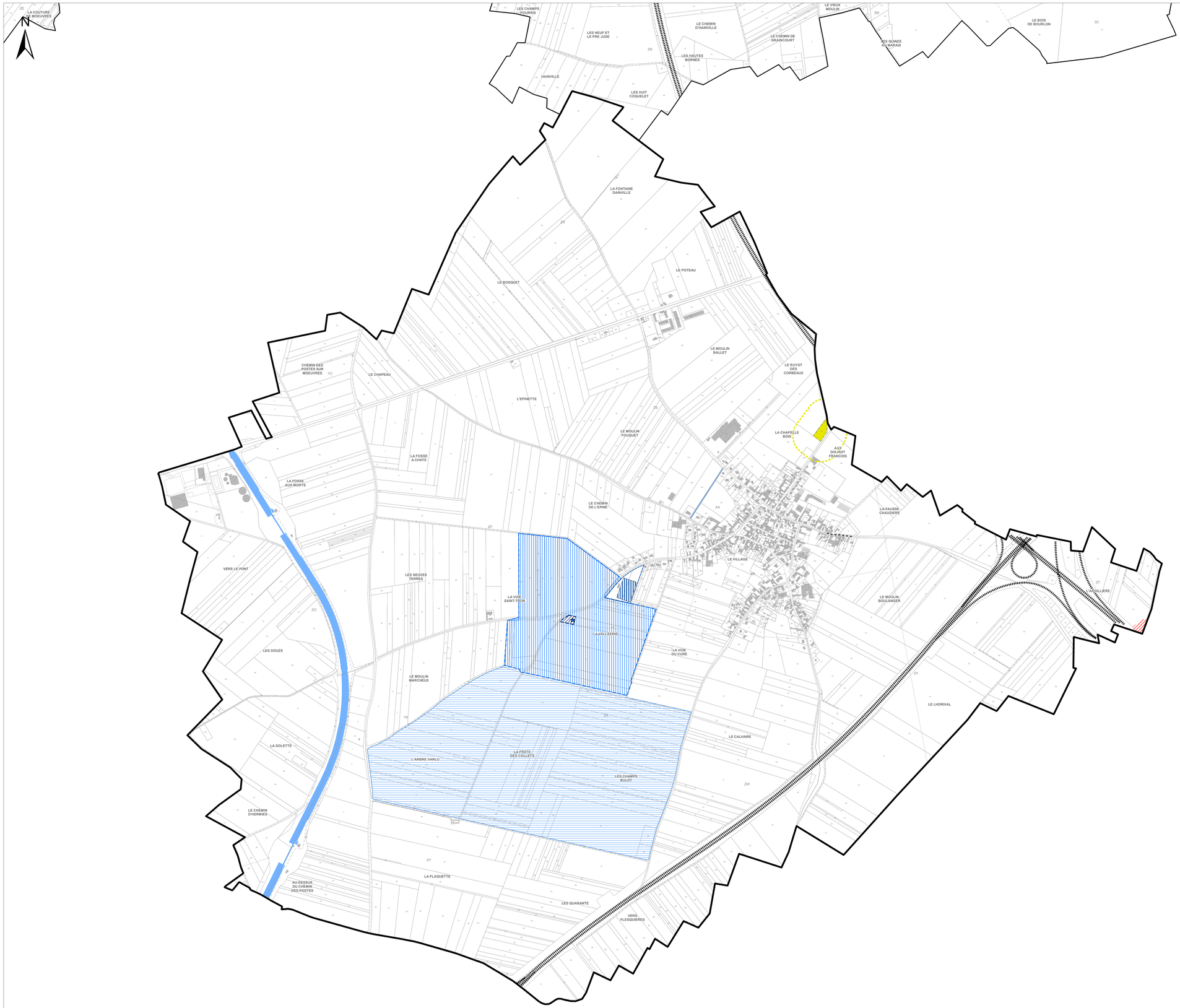

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 20/49
Hamblain-les-Prés

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com
Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

LES VIEILLES PARTS · LA DE L'HARGE · LE FRAND MARAIS · LA CIMENTERIE · LA MARNIERE · LE PETIT MARAIS · LES CRETES · LE TIERCE · ARBRES BALAVOINES · HUTIEUX · GAILLOMPRE · LES TOURBIERES · LE GRAND MARAIS · LES FONDS DE VITRY · LA COUTURE DE LA CHAPELLE · LES VINGT · LE FOND DE BIACHE · LES MONTIGNYS · LE MARAIS · LES MONTIGNIES · LE GRAND MARAIS-NORD · LE GAILLONPREZ · LES DIX-HUIT · LE VILLAGE · LE MOULIN · LE CHEMIN DE BIACHE · LES HUIT · AU CHEMIN DE DOUAI · LES RUELLES · LES QUEMENES · LA COUTURE DU MARAIS · LA CHARBONNIERE · LE CHEMIN DE ROEUX · LES RIETZ · LE MARAIS DE SAILLY · LE RIENCLOS · AU CHEMIN DE SAILLY · LES FERMES DES PRES · LES CHAMPS BACQUET · L'ENFER · LES FERMES · AU CHEMIN DE BORY · AU DESSUS DES MARGERES · LA COUTURELLE · LE GROS CAILLOU · LES BERCEAUX · MARAIS DE LA VILLE · LES MARGERES · LE VIVIER · LE GALAIRE · LE CHEVAL · LA CARRIERE · LES 14 COUPES · LA JONCQUEROEUL · MINUIT · LES WARENNES · LE PATTE · LES HAUTS PRES · LE GRAND CHAMP · LES DOUZE · LA CRONNIERE · LA NAVETTE · LES SABLONS · LA DERNIERE VALLEE · LES PRES GRAMMAIRE · FOSSE GODART · LA GARAINE · LES MARONNETTES · CHEMIN D'HAMBLAIN · LES SWARGONS · RUELLE LES HAUTES CRETES · CHEMIN DE PELVES · LE LECHIVAS · AUX MARONNETTES · CHEMIN DE BIACHE · LES NEUF · AUTOROUTE A1 · LES BONNETTES · LE CHAMP MARTIN · MARLINPUIE · LES 15 COUPES · AU FOSSE · PLACE DE LAMOTTE · DERRIERE LABY · LE CHEMIN DE LA RUELLE · LE JARDIN LAGACHE · LABY · LES MUYS · CHEMIN DE SAILLY · BOIS DE SAILLY · AUX PRES RENOUS · LE COULANT · LE COULANT ET MARLENPUITS

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan des SUP n° 21/49

Haucourt

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

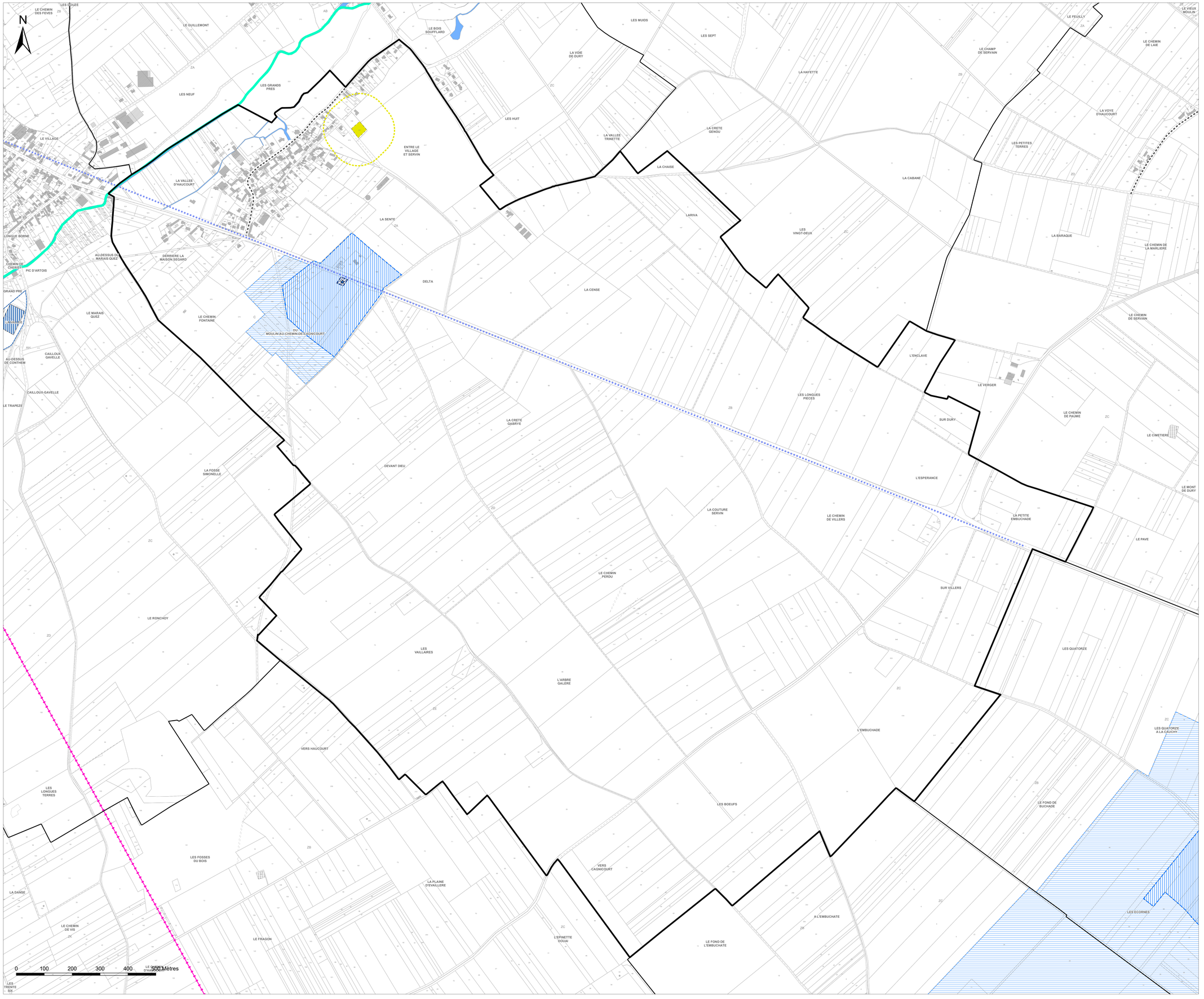

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 22/49
Hendecourt-lès-Cagnicourt

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

AU-DESSUS DE CONTHEM
LA FOSSE SIMONELLE
DEVANT DIEU
LE CHEMIN DE VILLERS
SUR VILLERS
LA COUTURE SERVIN
LE CHEMIN PERDU
LES LONGUES TERRES
LE RONCHOY
L'ARBRE GALERE
LES VAILLARES
L'EMBUCHADE
VERS HAUCOURT
LES BOEUFS
LES FOSSES DU BOIS
LA DANSE
LA PLAINE D'EVAILLERE
A L'EMBUCHATE
LE FOND DE BUCHADE
LA GRANDE VALLEE
LE CHEMIN DE VIS
LE FRAGON
LE FOND DE L'EMBUCHATE
LES ECORNES
LE CHEMIN D'HAUCOURT
L'EPINETTE DOUAI
LES TRENTE SIX
LES VINGT-QUATRE
LE CHEMIN DE CHERISY
LE MONT
LE CHEMIN D'ARRAS
LES DOUZE
LES FRAIS CHAMPS
ENTRE LA VOIE D'HENDECOURT ET LE CHEMIN D'ARRAS
VERS CAGNICOURT
DERRIERE LE CHATEAU
LE CHEMIN DE FONTAINE
LE VILLAGE SUD
LES COGNEES
LE SAVUT LE SAVUT
LE VILLAGE-NORD
LES QUATORZE
LE CHEMIN DE CAGNICOURT
LES CINQUANTE
LE FOND DE FONTAINE
LES CENT
LA COUTURE
LE VIEUX MOULIN
LA MARGERE
LE CHAUDRON
VERS RIENCOURT
LE BRULLE
LES QUINZE
LA WARDE
LE VILLAGE
LE CATELET
LE MORDRIEZ
LA CHAPELLE
LES QUARANTE
ENTRE LE CHEMIN MARET ET LE CHEMIN DU BOIS
LA VOIE DE LAGNICOURT
LA VOIE DE QUEANT
LE GRAND CHEMIN

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 23/49
Inchy-en-Artois

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

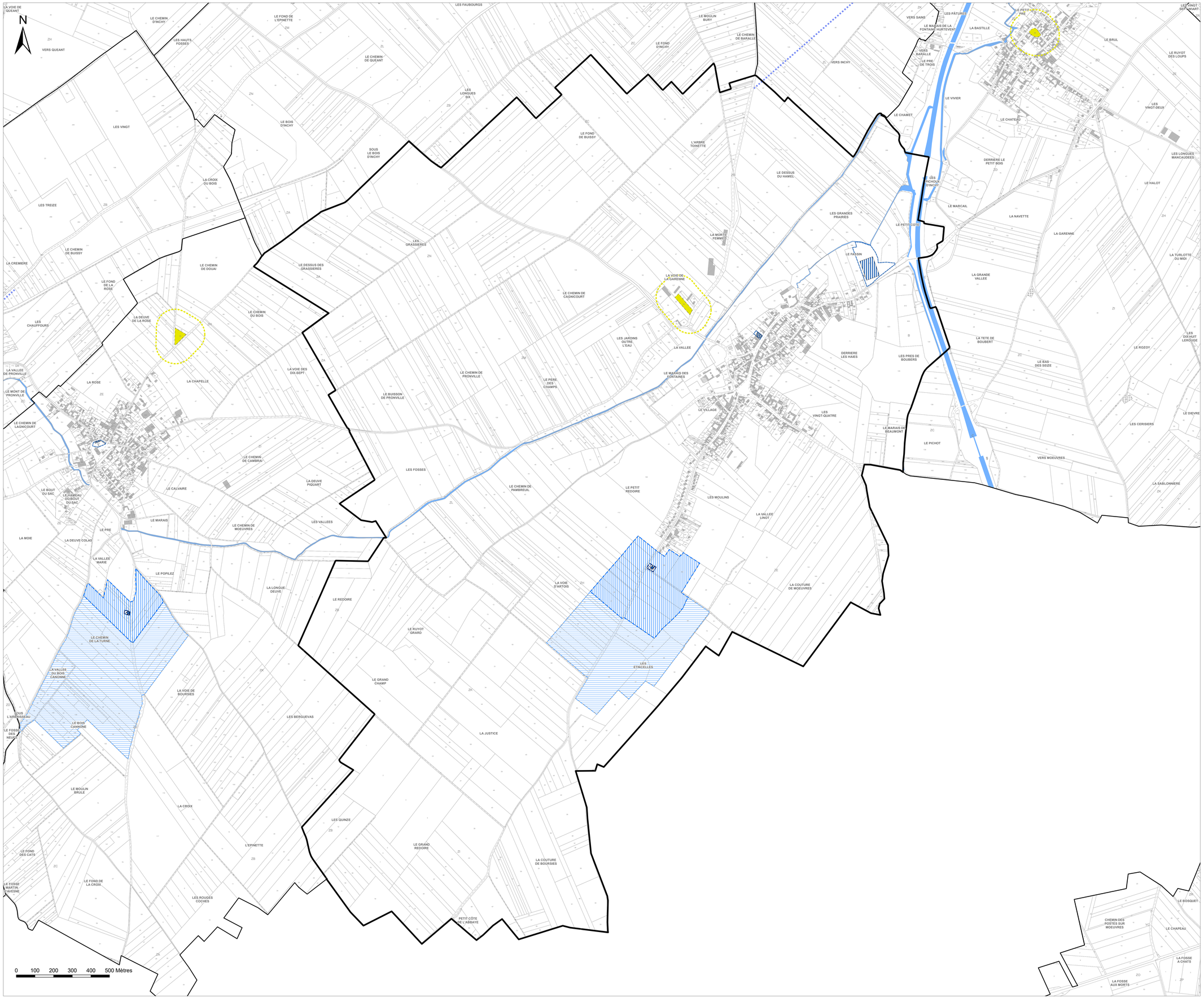

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan des SUP n° 24/49

Izel-lès-Équerchin

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 25/49
Lagnicourt-Marcel

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 26/49
Marquion

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddicé.com
Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 27/49
Neuvireuil

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 28/49
Noyelles-sous-Bellonne

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergine Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 29/49
Oisy-le-Verger

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com
Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

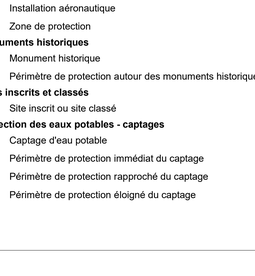

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan des SUP n° 30/49

Oppy

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan des SUP n° 31/49

Palluel

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan des SUP n° 32/49

Pelves

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central | Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 33/49
Plouvain

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
Ligne aérienne ou canalisation souterraine
PT3 - Réseaux de communication
Tracé du réseau
A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
Canal
I6 - Mines et carrières
Périmètre
Canalisations de transport et de matières dangereuses
Canalisation
EL7 - Alignement
Routes nationales, départementales ou communales
T1 - Chemin de fer
Tracé de voie
EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
INT1 - Cimetières
Cimetière
Périmètre de protection
PM2 - Installations classées pour l'environnement
Périmètre de protection
Enveloppe des zonages réglementaires
JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
Installation sportive (enceinte)
PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
Récepteur
Zone de protection
PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
Emetteur ou récepteur
Zone
T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
Installation aéronautique
Zone de protection
AC1 - Monuments historiques
Monument historique
Périmètre de protection autour des monuments historiques
AC2 - Sites inscrits et classés
Site inscrit ou site classé
AS1 - Protection des eaux potables - captages
Captage d'eau potable
Périmètre de protection immédiat du captage
Périmètre de protection rapproché du captage
Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 34/49
Pronville-en-Artois

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan des SUP n° 36/49

Quiéry-la-Motte

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddicé.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central | Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan des SUP n° 35/49

Quéant

1:7 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

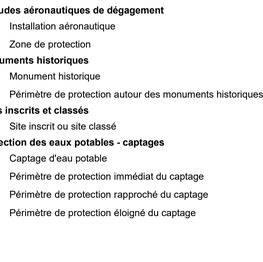

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 39/49
Riencourt-lès-Cagnicourt

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central | Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

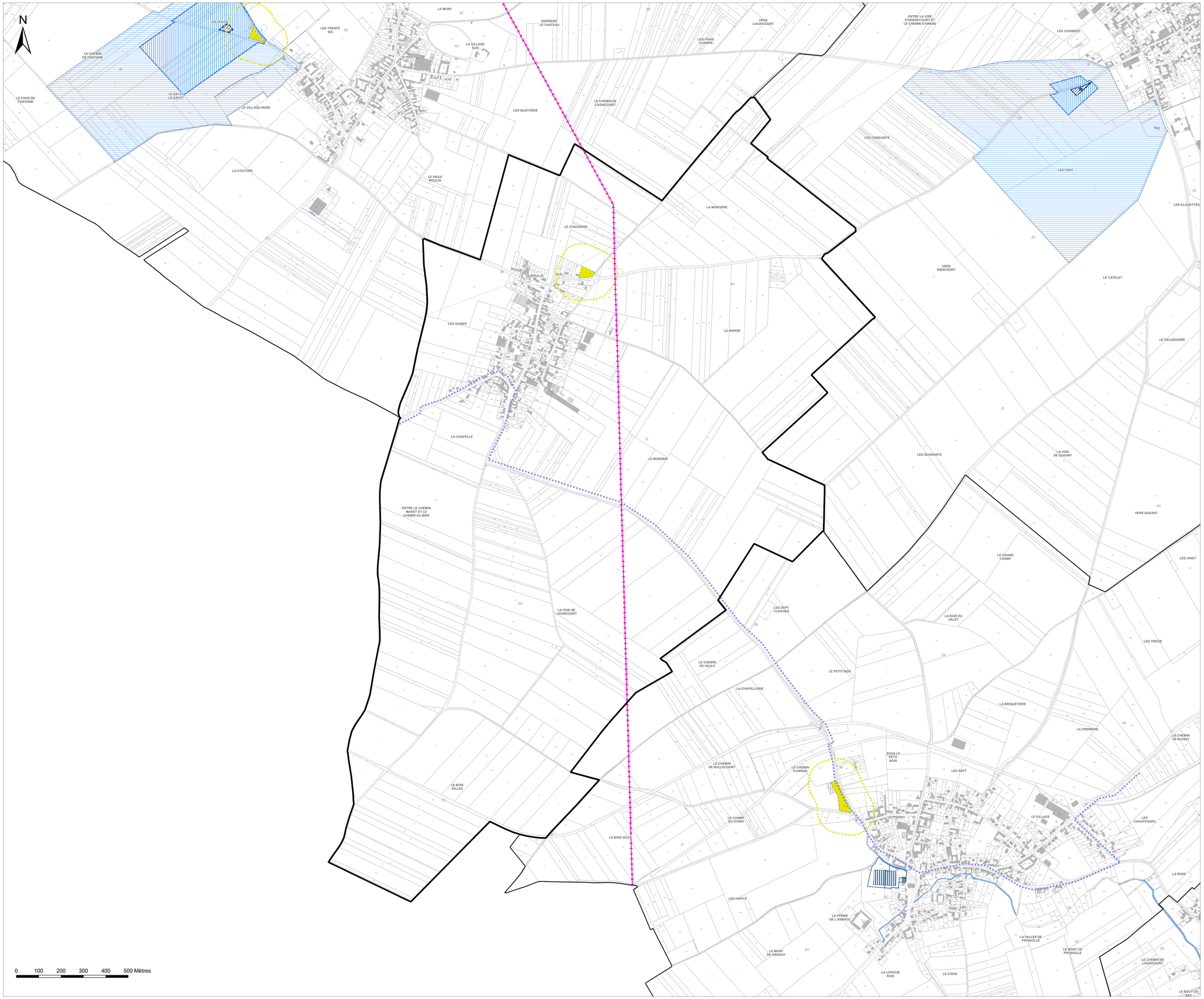

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 40/49
Rumaucourt

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 37/49
Récourt

1:3 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central | Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

LA MARNIERE
LES PONTINETTES
ZI
LES DIX HUIT
ZK
LE BOIS DE CHEZ RUES
LE GRAND CHAMP
ZA
LE POTEAU
LE CHEMIN D'ETAING
ZD
LE CHEMIN DE BAPAUME
ZE
LE CHEMIN DE DOUAI
SUR DURY
LES LONGUES PIECES
LA POINTE
LES FONDICES
ZC
LES GRANDES PIECES
LE VIEUX MOULIN
LA BRUYERETTE
ZB
LA PICARDIE
LE MOULIN
LA BRUYERE
AB
LE SART
LA VOYE DE DOUAI
L'ABBAYE
LA FLAQUE
LA VOIE FACON
LES FRAICHES TERRES
ZM
LE VILLAGE OUEST
LE VILLAGE CENTRE
LE VILLAGE EST
LE MENOIR
LES ROSELETS
AU MENIER
LE MONT FOUET
LE GRAND RUYOT
LE CHEMIN D'EN BAS
LA MARLIERE SOUS LE BOIS
LE BOIS DE RECOURT
ZA
LA MARLIERE
LE DESSUS DE L'ECLUSE
LE MARAIS DE SAUDEMONT
LE MARAIS D'ECOURT-SAINT-QUENTIN
LA RENARDIERE
LE BAS DE LA VALLEE
LES PLATS MONTS
ZA
LE BIMONT
LES GRANDES CRETES
ZD
LES RUYOTS TATOUILLETTE
LES MONTS
ZB
LE BOIS
LES CRETES A CAILLOUX
ZH
LES PRES
0A
LE VILLAGE
ZH
LE RENCLOS
LES GALAVES
0B
LE CHEMIN D'ECOURT
LES FRANCS ALLEUX
SUR SAUDEMONT
LE CHEMIN CROISE
LA TURLOTTE
LE MARCAIL
ZN
LES MINIERES
LA MARE COUTURE
ZE
LE CHEMIN DE RECOURT
LES ONZE

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan des SUP n° 38/49

Rémy

1:3 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

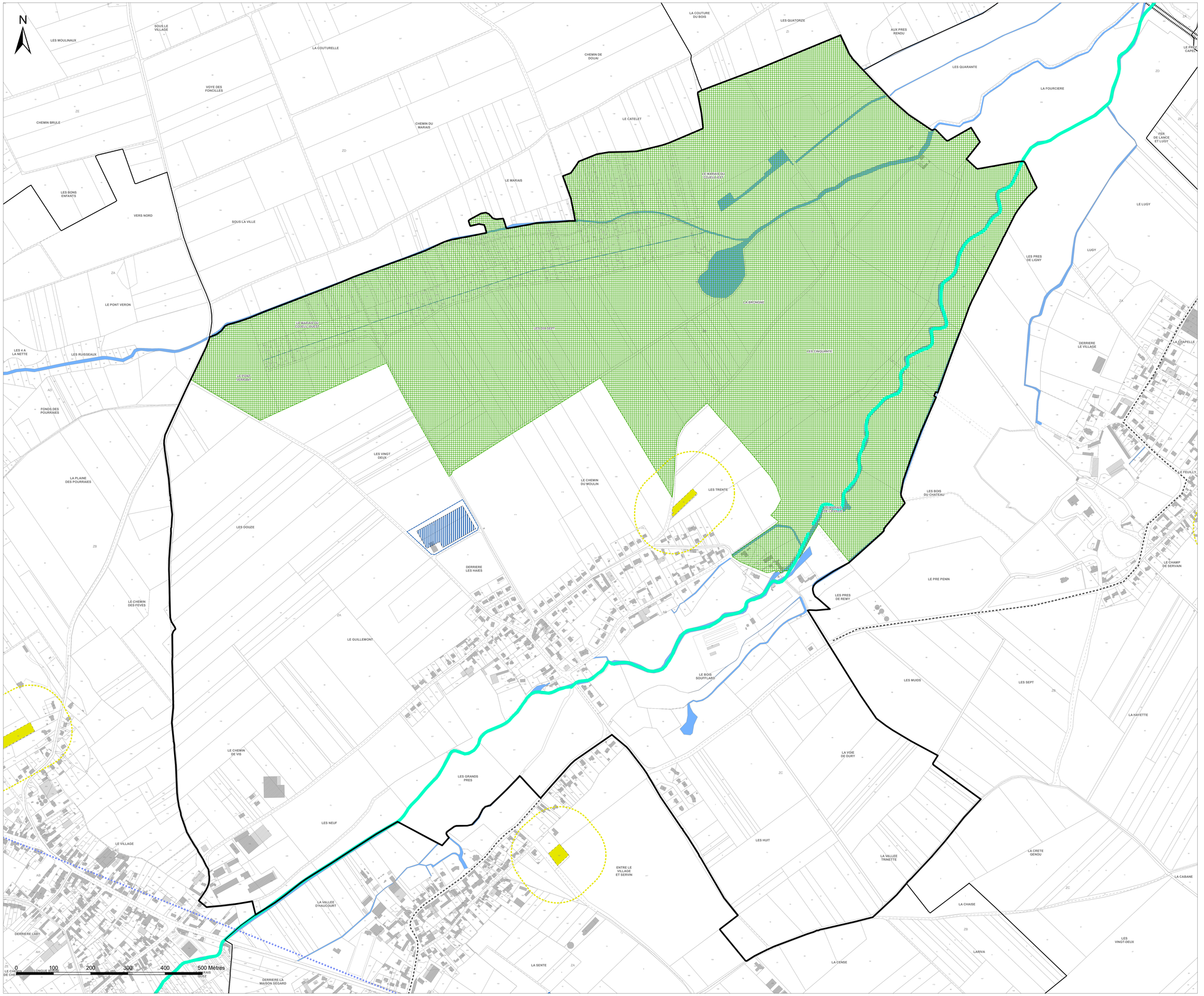

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 41/49
Sailly-en-Ostrevent

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central | Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 42/49
Sains-lès-Marquion

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 43/49
Sauchy-Cauchy

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central | Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

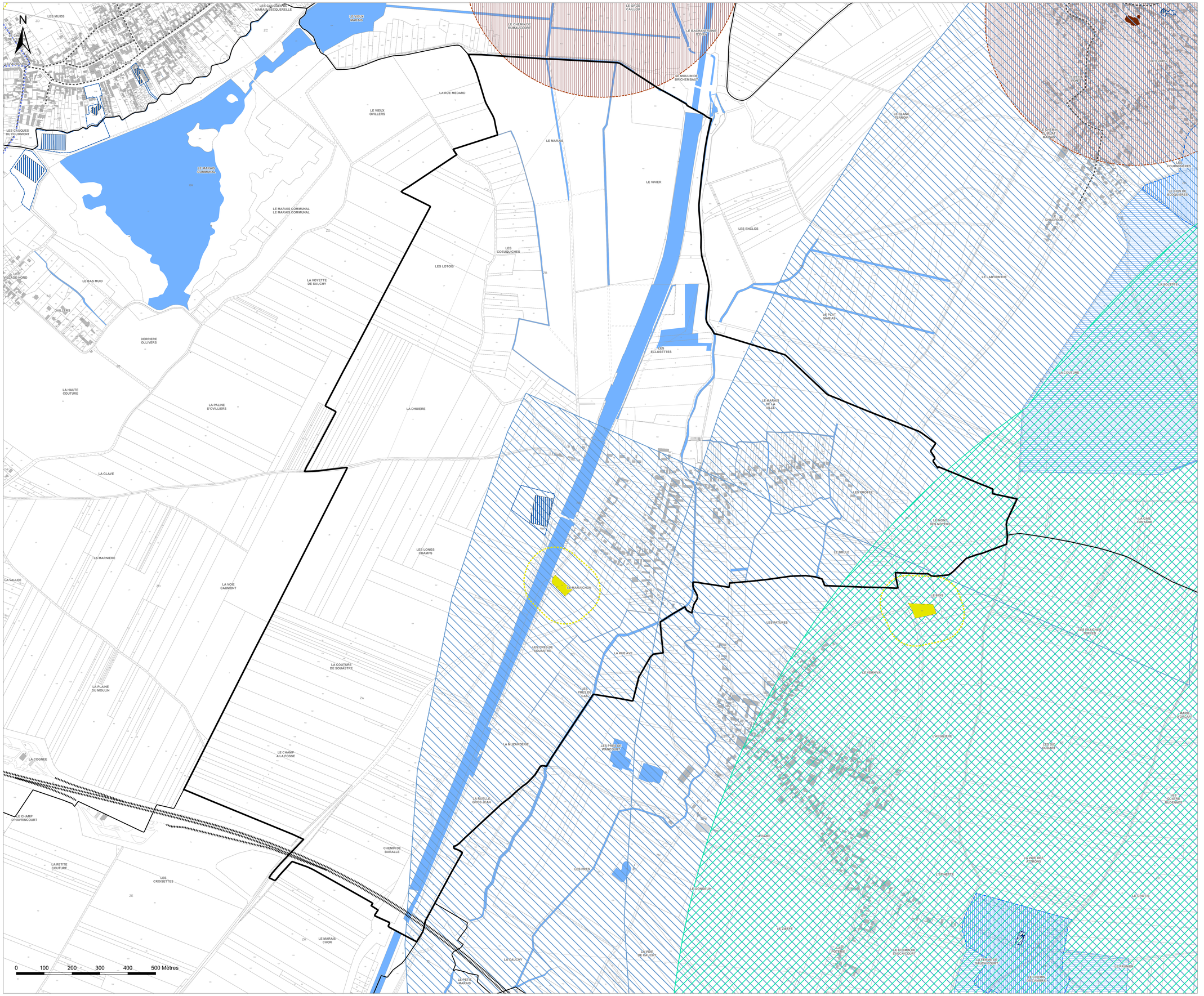

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 44/49
Sauchy-Lestrée

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddicé.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 45/49
Saudemont

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central | Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

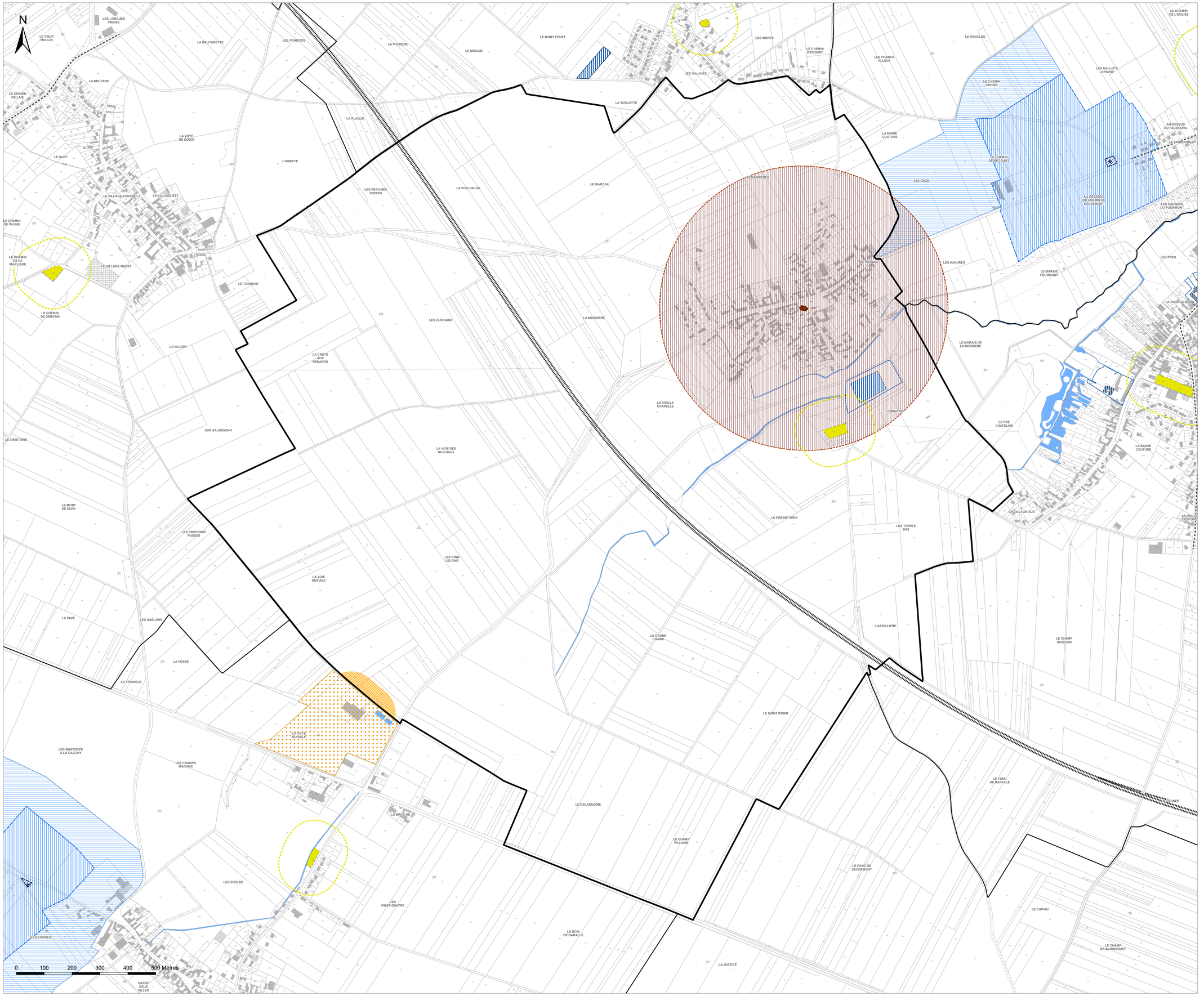

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 46/49
Tortequesne

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

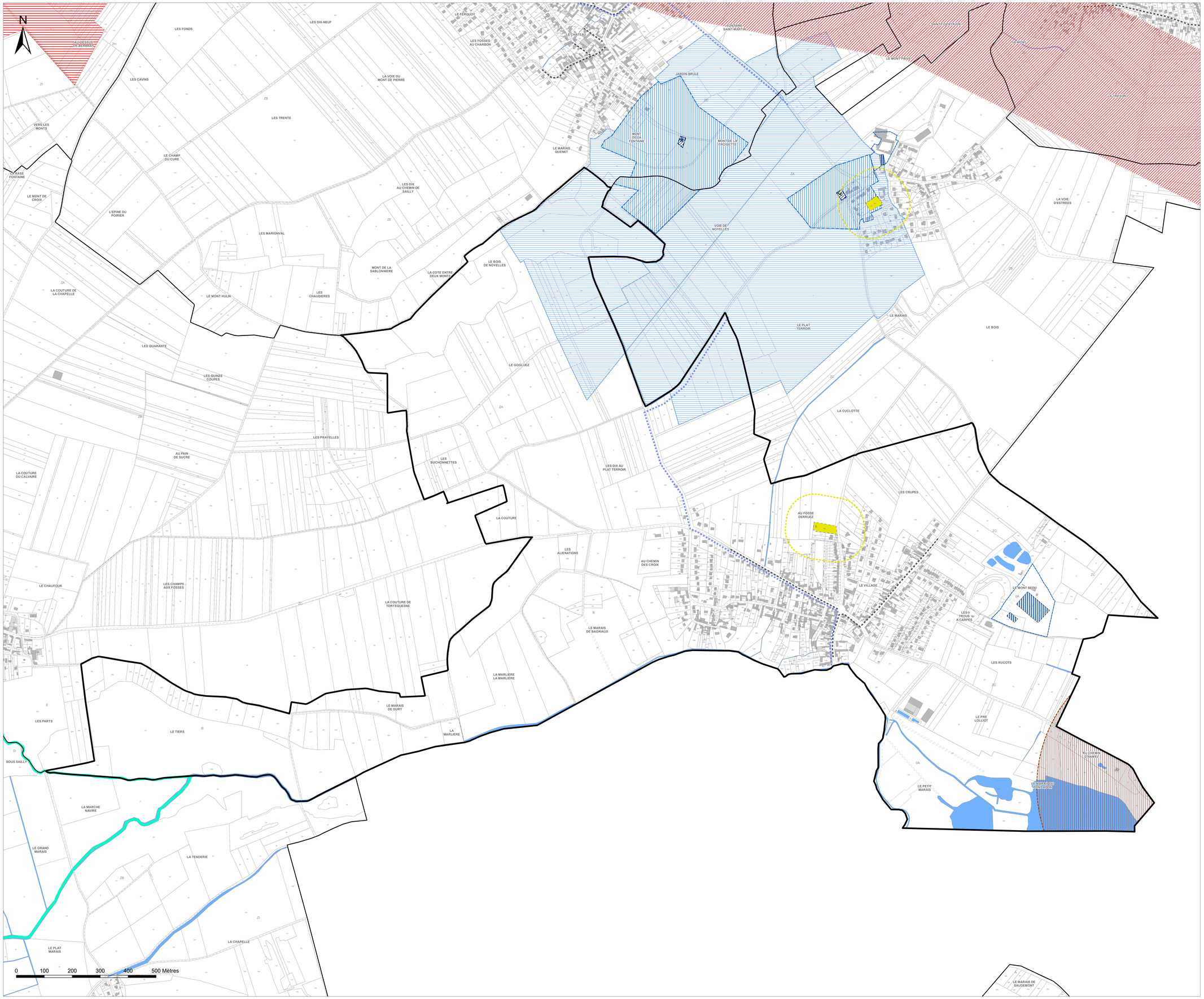

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 47/49
Villers-lès-Cagnicourt

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com
Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 48/49
Vis-en-Artois

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com
Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 49/49
Vitry-en-Artois

1:8 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France | Grand-Est | Val-de-Loire | Auvergne Massif-Central
Seine-Normandie | Île de France | Bourgogne Franche Comté | Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

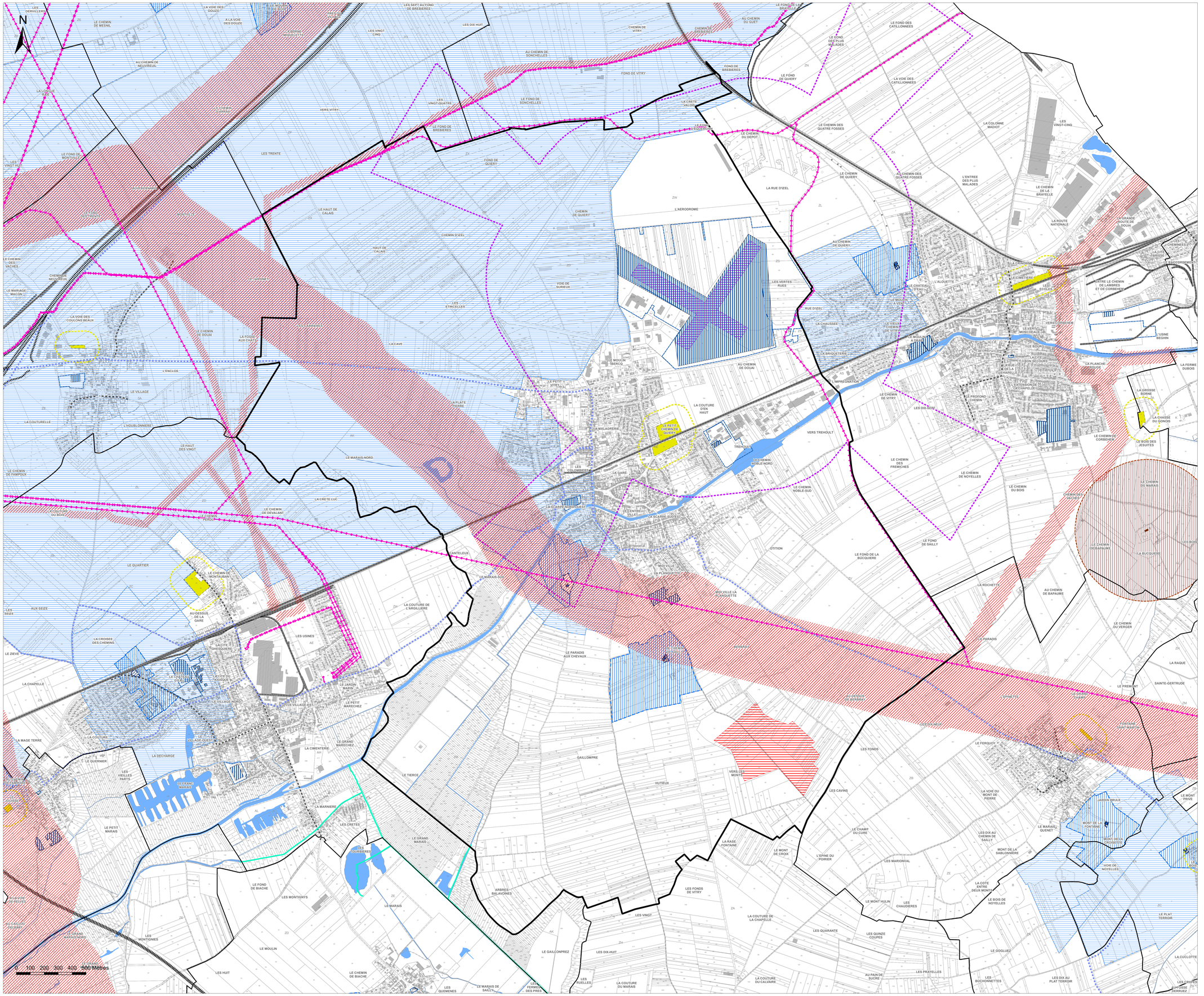
N
0 100 200 300 400 500 Mètres
LES DERVILLERS
LE CHEMIN DE MESNIL
LA VOIE DES DOUZE
LES SEPT AU FOND DE BREBIERES
LES DIX HUIT
LES VINGT CINQ
CHEMIN DE VITRY
CHEMIN DE BREBIERES
AU CHEMIN DU GUET
LE FOND DES CATILLONNEES
LE FOND DES PLUS MALADES
AU CHEMIN DE SONCHELLES
FOND DE BREBIERES
LE FOND DE QUERY
LA VOIE DES CATILLONNEES
FOND DE VITRY
LA LONGUE VOIE
LES VINGT-QUATRE
LE FOND DE SONCHELLES
LA CRETE VALOIS
LE FOND DE BREBIERES
LE CHEMIN DES QUATRE FOSSES
LA COLONNE MADIOT
LES VINGT-CINQ
LE CHEMIN DU DEPOT
VERS VITRY
LES TRENTE
LE FOND DE MONTVILLE
LES VINGT-HUIT
LE CHEMIN DE QUERY
AU CHEMIN DES QUATRE FOSSES
L'ENTREE DES PLUS MALADES
LE CHEMIN DE LA BRAYELLE
LA RUE D'IZEL
L'AERODROME
LE HAUT DE CALAIS
CHEMIN DE QUERY
LA ROUTE NATIONALE
LA GRANDE ROUTE DE DOUAI
LE CHEMIN DES VACHES
CHEMIN D'IZEL
AU CHEMIN DE QUERY
LE MARIAGE MACON
CHEMIN DU MEURGER
VOIE DE SURIEUX
LES VERTES RUES
LE CIMETIERE
LES ECOLES
ENTRE LE CHEMIN DE LAMBRES ET DE CORBEHEM
LA VOIE DES COULONS BEAUX
LES ETINCELLES
LE CHEMIN DE DOUAI
LA FOSSE AUX CHATS
LA CAVE
L'ENCLOS
LE VILLAGE
LA COUTURELLE
L'HOUBLONNIERE
LE HAUT DES VINGT
LE CHEMIN DE FAMPOUX
LE MARAIS-NORD
LA CRETE LUC
LE CHEMIN DE DEVALAND
LE CHEMIN PERDU
LA FOSSE DU BOIS
LE QUARTIER
LE CHEMIN DE MONTAUBAN
AU DESSUS DE LA GARE
LES SEIZE
AUX SEIZE
LA CROISEE DES CHEMINS
LA CITE DES ROSIERS
LES USINES
LE ZIEVE
LA CHAPELLE
LE CHATEAU D'EAU
LA CITE DU VERGER
LE VILLAGE NORD
LE VILLAGE EST
LE JARDIN MARIN
LE PETIT MARECHEZ
LA MAGE TERRE
LA COUTURE
LE VILLAGE OUEST
LA CIMENTERIE
LE GRAND MARECHEZ
LA DECHARGE
LE QUERNIER
LES VIEILLES PARTS
LE TIERCE
LE GRAND MARAIS
LA MARNIERE
LES CRETES
LE PETIT MARAIS
LES TOURBIERES
LE FOND DE BIACHE
LES MONTIGNYS
LE MARAIS
LES MONTIGNIES
LE MOULIN
LE CHEMIN DE BIACHE
LES HUIT
LES QUEMENES
LE MARAIS DE SAILLY
LES FERMES DES PRES
LE GRAND MARAIS NORD
AU GALLEUX DESSUS
LA MOTTE DE FEUVES
LE MOULIN BRICQ
LE PETIT VITRY
LA COUTURE D'EN HAUT
LE PETIT CHEMIN DE QUERY
LES MALADRERIES
LA GARE
LES COLOMBIERS
LE CENTRE VILLE
LA GARE SUD-EST
LA BRIQUETERIE
L'IMPREGNATION
AU CHEMIN DE DOUAI
LE CHEMIN DE VITRY
LES DOUZE
LE PROFOND CHEMIN
LA GROSSE BORNE
LA CHASSE AU GONOS
LE CHEMIN DE CORBEHEM
LE BOIS DES JESUITES
LE CHEMIN DES FREMICHES
LE CHEMIN DE NOYELLES
LE CHEMIN NOBLE-NORD
LE CHEMIN NOBLE-SUD
LE CHEMIN DU BOIS
LE CHEMIN DU MARAIS
LE CHEMIN DES VACHES
LE CHEMIN DERRIERE LE MOULIN
LA BUCQUIERE
LE FOND DE SAILLY
LA ROCHETTE
AU CHEMIN DE BAPAUME
LE CHEMIN DU VERGER
LES PARADIS
LA RAQUE
SAINTE-GERTRUDE
LE PREMONT
LES FONDS
LE FERQUOY
LES CAVINS
LA VOIE DU MONT DE PIERRE
LE MARAIS QUENET
LE CHAMP DU CURE
LES DIX AU CHEMIN DE SAILLY
LA RASE FONTAINE
LE MONT DE CROIX
L'EPINE DU POIRIER
MONT DE LA SAILLONNERE
LES MARIONVAL
LA COTE ENTRE DEUX MONTS
LE BOIS DE NOYELLES
LE MONT HULIN
LES CHAUDIERES
LES QUINZE COUPES
LES QUARANTE
LE GOGUEZ
LES PRAYELLES
LES BUCHONNETTES
LES DIX AU PLAT TERROIR
LA CUCLOTTE
LES CROISETTES
LA COUTURE DE LA CHAPELLE
LA COUTURE DU CALVAIRE
LA COUTURE DU MARAIS
AU PAIN DE SUCRE
LES FONDS DE VITRY
LES VINGT
LES QUINZE
LES DIX-HUIT
LE GAILLONPREZ
GAILLOMPRE
HUTIEUX
ARBRES SALAVOINES
LE PARADIS AUX CHEVAUX
LE JARDIN DE LA BERGERIE
LES DOUZE
LE MOULIN A VENT
LE VILLAGE CHEMIN DE VITRY
LA CHAUSSEE
LE CHATEAU D'EAU
LA CITE DES ROSIERS
LA PLANCHE BOUCQ
LA FERME DUBOIS
USINE BEGHIN
LE BOURG
LE CHEMIN DE LA HARELLE
L'EXTENSION DE LA CHAPELLE
VERS CORBEHEM
LE MONT PRIVE
JARDIN BRULE
MONT DE LA FONTAINE
MONT DELLE CROISETTE
VOIE DE NOYELLES
LA FONTAINE SAINT-MAURICE
LE CHEMIN DERRIERE LE MOULIN
LES CROISETTES
LA CITE DES ROSIERS
LA CITE DU VILLAGE
LA CITE DU VILLAGE
LA CITE DU VILLAGE

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 12/49
Écourt-Saint-Quentin

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

N

0 100 200 300 400 500 Mètres

LE MARAIS DE SAUDEMONT · LE DESSUS DE L'ECLUSE · LE MARAIS D'ECOURT-SAINT-QUENTIN · LE VIEUX MARAIS · LE PONT DE BOIS · LE MARAIS · LES PLATS BOILET · LES ECLUSETTES · LES PRES DESSUS PORTES · LE MARAIS DU CARDON · LES PRES MESSIRE · LA RENARDIERE · LES PLATS MONTS · LA MARLIERE · LE MENIER · AU MENIER · LE BAS DE LA VALLEE · LE CHEMIN DE LA VALLEE · LE MARAIS DU BRACHEUL · LES DIX-HUIT AU COUTIGROT · LES HUITS AU PUISEAU · LE MARAIS DE BRACHEUL · LE BIMONT · LES GRANDES CRETES · LES VINGT-DEUX AU BRACHEUL · LA MARLIERE SOUS LE BOIS · LE BOIS DE RECOURT · LES HAUTS DES VINGT-DEUX · LES RUYOTS TATOUILLETTE · LE PONT DU BRACHEUL · LE COURTIGEOT · LE PRE GAUTIER · LES CHENETTES · LE PARQUIAU · LES CHAMPS SANS CRETE · LE MARAIS DU BAS CANTRAINE · LE PRE COQUANT · LE CHEMIN D'EN BAS · LES GRANDES PIECES · LE GRAND RUYOT · LES MONTS · LES NEUF AU CHEMIN DE L'EGLISE · LA THERELLE · LES CRETES A CAILLOUX · LES BUCQUAUX · LA TOURLOTTE · LA HAUTE VOIE · LE BECQUEREL · LE BACHANTRAINE DE PALUEL · LES CAUQUES DU MARAIS BECQUERELLE · LE BACHANTRAINE D'OISY · LE MONT FOUET · LES PRES · LE RENCLOS · LE CHEMIN DU PREHAUT · LE CHEMIN DE L'EGLISE · LES GROS CAILLOUX · LE CHEMIN D'ECOURT · LES FRANCS ALLEUX · LES HALLOTS LEFBVRE · LES MUIDS · LE CHEMIN DE CAMBRAI · LE MOULIN · LES GALAVES · LE CHEMIN CROISE · LE CHEMIN DE HUMUCOURT · LE BLANC TERROIR · LA TURLOTTE · LE CHEMIN DE LA VOIE DU MARAIS · LE VILLAGE · AU-DESSUS DU FAUBOURG · LE MOULIN DE BIRCHEMBAUT · LA MARIE COUTURE · LE CHEMIN DE RECOURT · LA RUE MEDARD · LES ONZE · LES MARAIS · ACCESSOIRE A CHEMIN DE HAUCOURT · LE VIEUX OVILLERS · LE MARCAIL · LE MARAIS COMMUNAL · LA VOIE FACON · LES HAYURES · LE MARAIS FOURMONT · LE MARAIS COMMUNAL LE MARAIS COMMUNAL · LE VIVIER · LES ENCLOS · LA MARNIERE · LA VIEILLE CHAPELLE · LES PRESSOTTERIS · LE MARAIS DE LA DERRIERE · LE PRE CHATELAIN · LE VILLAGE-NORD · LE VILLAGE-SUD · LA BASSE COUTURE · LE BAS MUID · OVILLERS · LA HAUTE COUTURE · LES LOTOIS · LES COEUQUICHES · LA VOYETTE DE SAUCHY · DERRIERE OLLIVERS · LA PALINE D'OVILLERS · LA DHUIERE · LE PLAT MARAIS · LE MARAIS DE LA VILLE · LA VOIE DES HUICHAUX · LES HUICHAUX

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 13/49
Épinoy

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

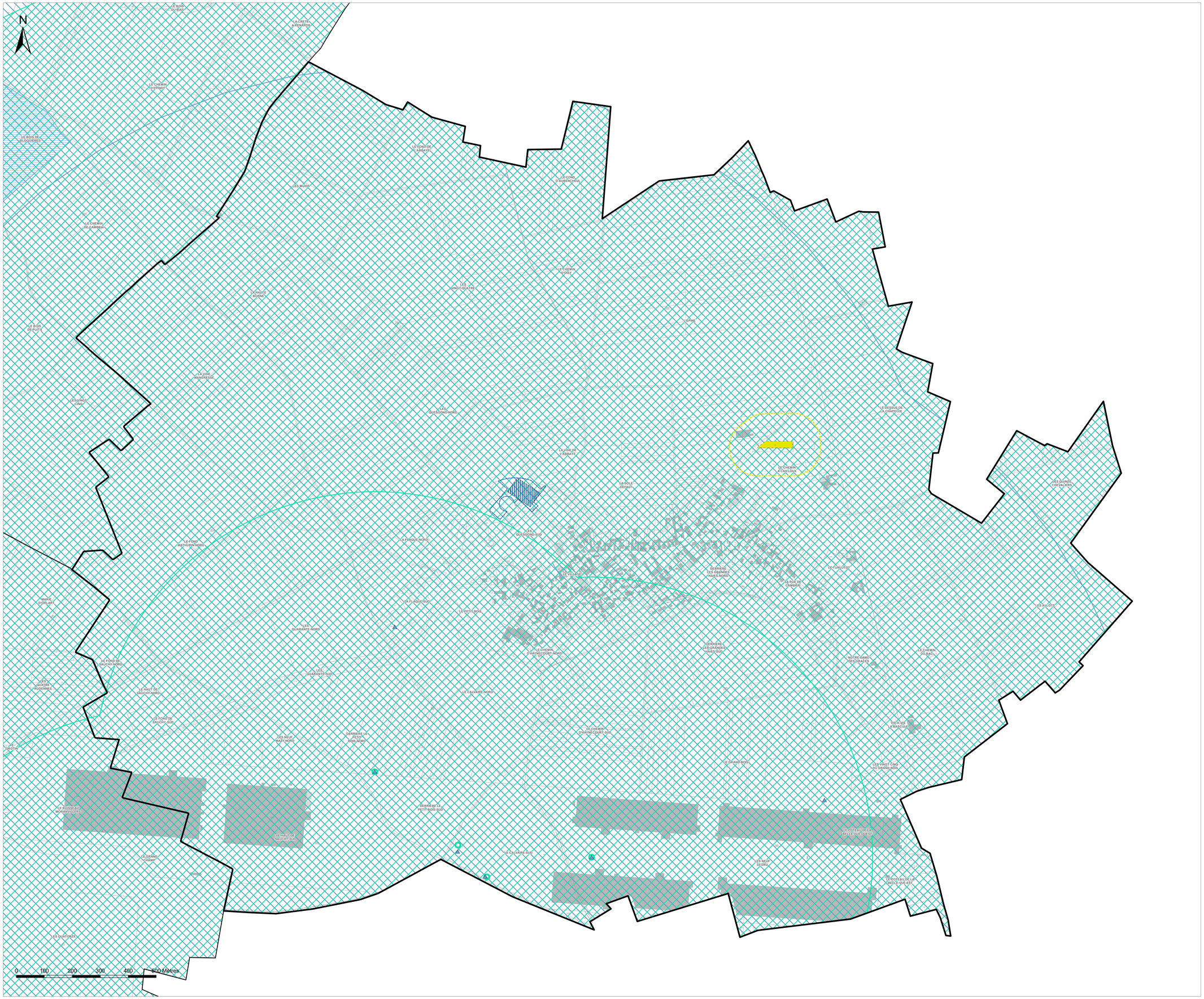

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 14/49
Étaing

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

0 100 200 300 400 500 Mètres

Communauté de Communes Osartis-Marquion

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Plan des SUP n° 15/49
Éterpigny

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Fait à Vitry-en-Artois
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 21/05/2026

1er ARRÊT LE : 25/06/2024
2ème ARRÊT LE : 06/12/2024
APPROUVE LE : 09/06/2026

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

I4 - Lignes ou canalisations électriques
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
- Canal

I6 - Mines et carrières
- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
- Canalisation

EL7 - Alignement
- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
- Cimetière
- Périmètre de protection

PM2 - Installations classées pour l'environnement
- Périmètre de protection
- Enveloppe des zonages réglementaires

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Emetteur ou récepteur
- Zone

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- Installation aéronautique
- Zone de protection

AC1 - Monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
- Site inscrit ou site classé

AS1 - Protection des eaux potables - captages
- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

0 100 200 300 400 500 Mètres